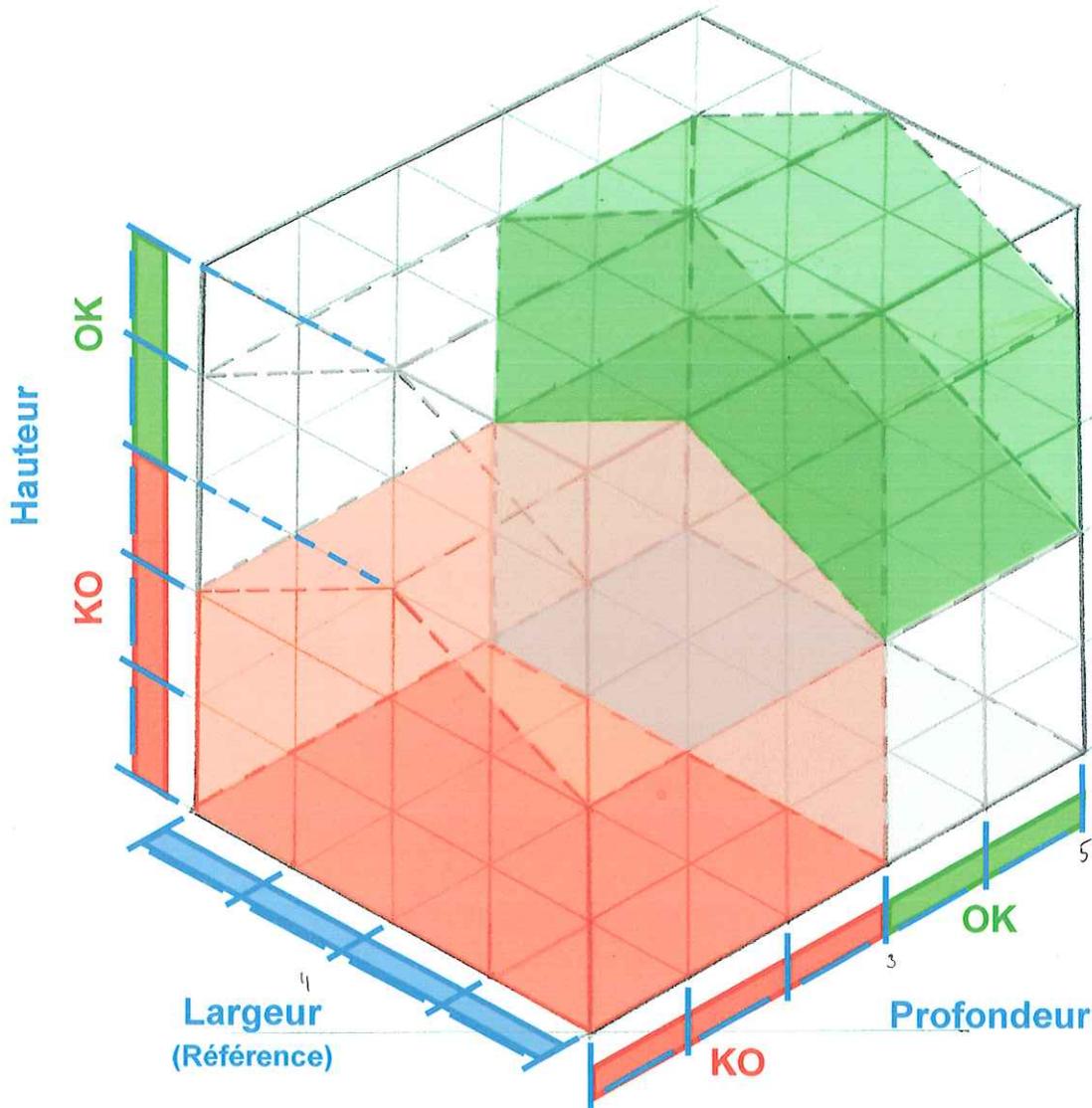


GABARITS ZONE 3, 4 ET 5

CORPS DE BÂTIMENT



Les gabarits se contrôlent en façade pignon et en plan. Il n'y a donc pas de relation de rapport $\pm 1/4$ entre la hauteur et la profondeur.

La dimension de référence est la largeur. "La hauteur et la profondeur doivent être égales à la largeur $\pm 1/4$ ".

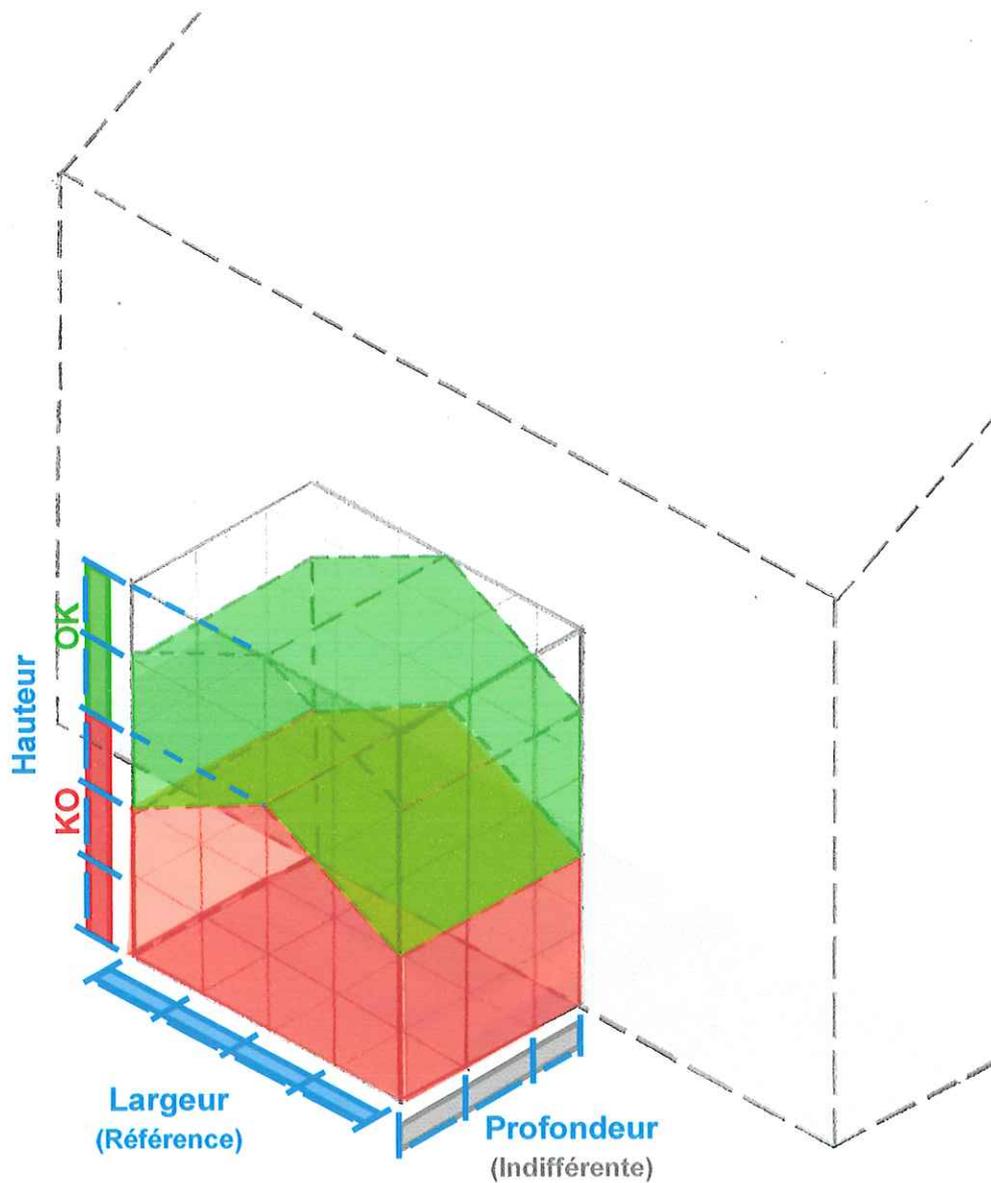
Envoyer les 2 PV

GABARITS ZONE 3, 4 ET 5

ANNEXES

De moindre importance

(dont le faite est situé sous les avant-toits du corps de bâtiment principal)



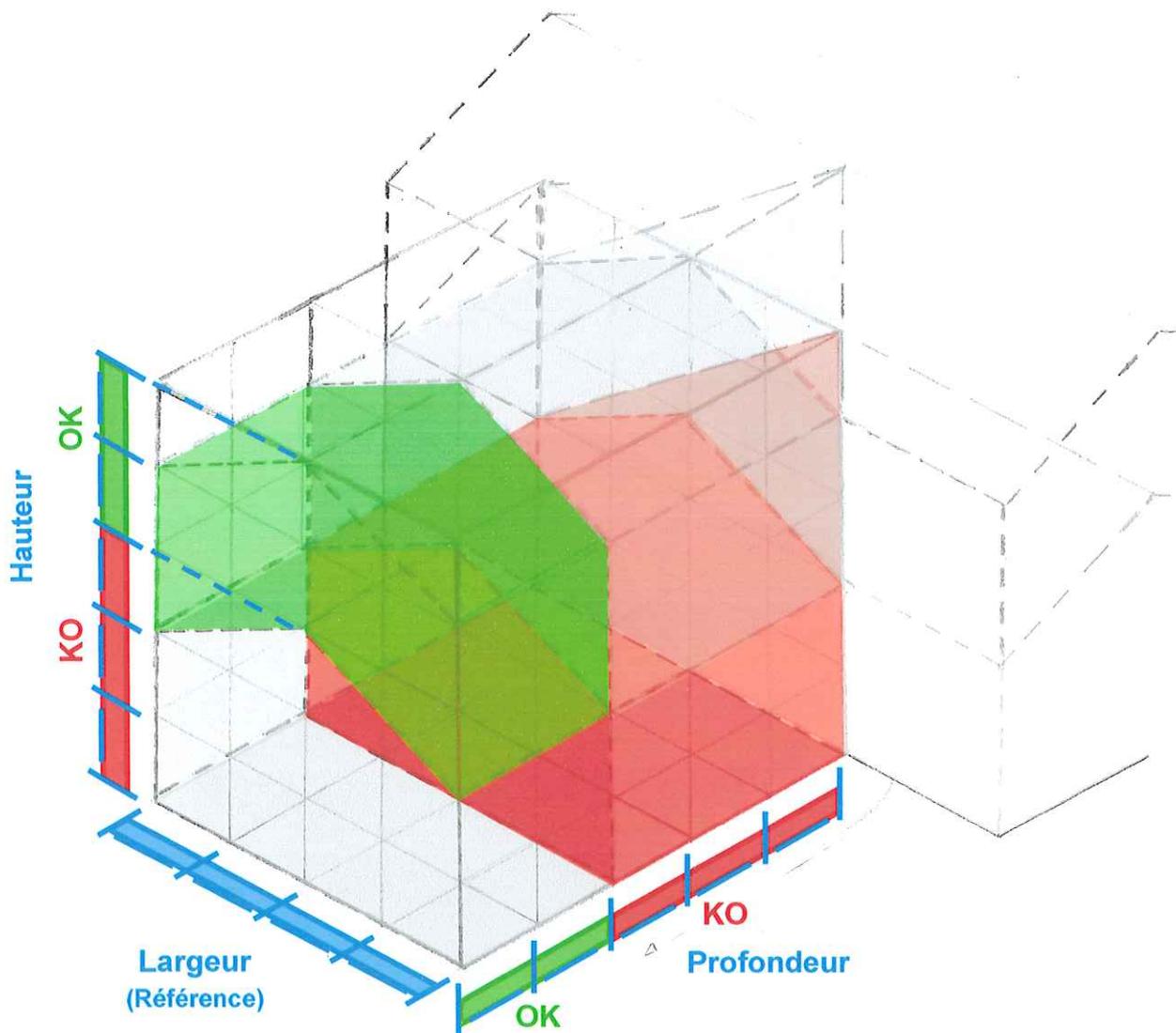
Les gabarits se contrôlent seulement en façade pignon. La profondeur n'est pas soumise à des gabarits.

GABARITS ZONE 3, 4 ET 5

ANNEXES

De grande importance

(dont le faîte est situé entre les avant-toits et le faîte du corps de bâtiment principal)



Les gabarits se contrôlent comme un corps de bâtiment, c'est-à-dire en façade pignon et en plan.